

ACTION 15: Mise en place du Plan d'Action Territorial du Gave de Pau	Date de création : 11/10/2017
	Date de mise à jour :

AXE 1 : Agir pour un village plus respectueux de l'environnement
Objectif global 3 : Protection et valorisation des milieux et des ressources

Contribution aux 17 Objectifs de Développement Durable

(forte et modérée)



Contribution aux 5 finalités du Développement Durable

(forte et modérée)

Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres humains	<input type="checkbox"/>
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action

Porteur de l'action	Six collectivités locales dont cinq productrices d'eau potable et la communauté d'agglomération de Pau-Pyrénées.
Contexte	<p>Suite à un premier Plan d'action Territorial (PAT) entre 2008 et 2012, les acteurs du monde agricole et de l'eau ce sont engagés pour un deuxième PAT.</p> <p>Le Syndicat Intercommunal d'Adduction de l'Eau Potable (SIAEP) du Luy Gabas Lès fait partie intégrante du Syndicat Mixte du Nord-Est de Pau (SMNEP) dont le siège est à Buros et dont les missions sont le captage de l'eau, son traitement éventuel, son transport et son stockage. A ce titre, ce projet concerne la CCLB et en particulier la commune de Sauvagnon.</p> <p>Les publics visés par ce plan d'action sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les utilisateurs d'engrais et de pesticides - les agriculteurs - les communes - les entreprises qui entretiennent les espaces verts et les voiries - les particuliers
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> • Préserver la nappe alluviale du gave de Pau de la pollution diffuse

	<p>par les nitrates et les produits phytosanitaires (ou pesticides) d'origine agricole ou non.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concilier protection de l'eau potable et développement économique durable. • Accompagner les utilisateurs d'engrais et des produits phytosanitaires dans un changement de pratique.
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination des acteurs du monde agricole et de l'eau • Gestion administrative et budgétaire de l'ensemble du programme • Développer la communication (logo, site internet du PAT, flyers).
Indicateurs de suivi	Analyse concernant la qualité de l'eau de la nappe alluviale portée par les collectivités (nouveau marché lancé en 2017 pour poursuivre les analyses de façon mensuelle sur les puits concernés).

Organisation de l'action

Maître d'œuvre	Le Syndicat Intercommunal d'Adduction de l'Eau Potable (SIAEP) du Luy Gabas Lès et le Syndicat Mixte du Nord-Est de Pau (SMNEP).
Durée et/ou périodicité	Bilan chiffré en 2018 (fin de la deuxième étape du PAT).
Date de l'exécution effective	Fin de la deuxième étape en 2018.
Partenaires et outils	SMNEP et SIAEP Luys Gabas Lès.

Coût de l'action

Estimation du coût global	Moyens financiers du PAT : 2014/2018 → 220 000€.
Coût pour la commune	Pas de coût pour la commune.
Aides et subventions	/